

Qualité des eaux de baignade

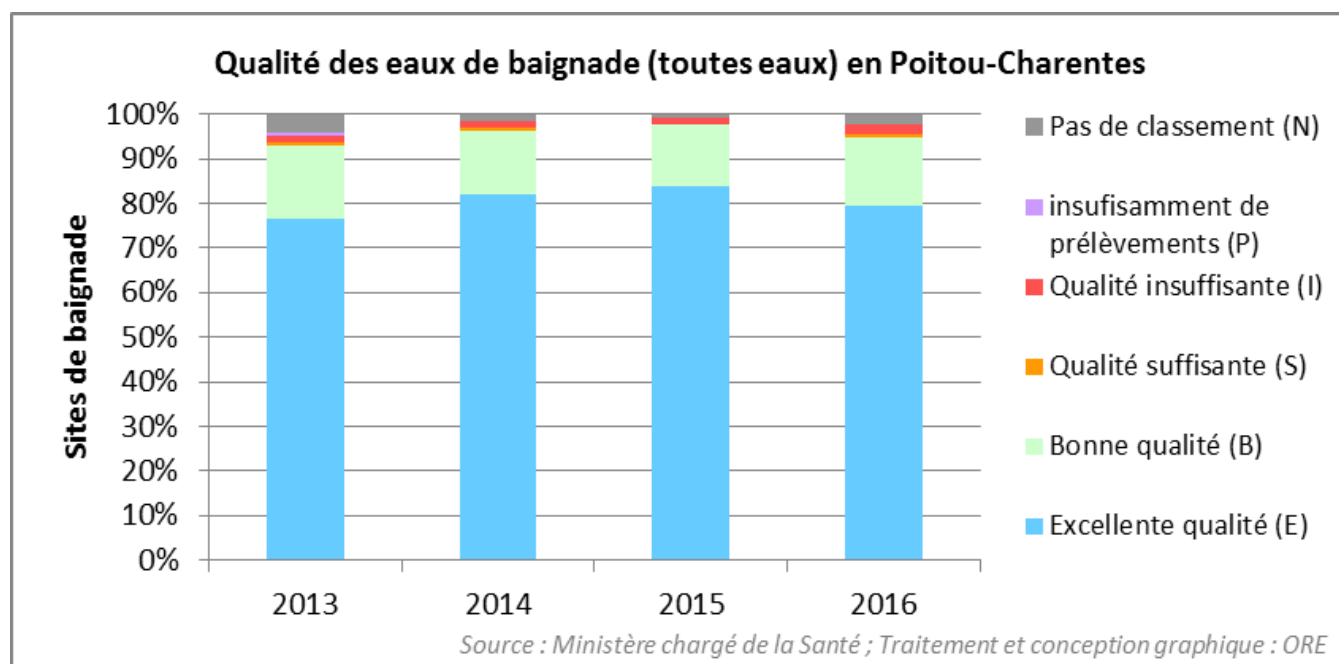
La qualité de l'eau de baignade en eau de mer ou en eau douce, contrôlée par l'Agence Régionale de la Santé (A.R.S.), détermine le risque pour la santé des baigneurs. Son suivi permet aussi de connaître les impacts de divers rejets situés à l'amont du site (éventuels dysfonctionnements liés à l'assainissement d'eaux usées, aux rejets d'eaux pluviales souillées, etc.).

L'appréciation de la qualité de l'eau est évaluée au moyen d'indicateurs microbiologiques (les entérocoques intestinaux et les Escherichia coli), en application de la directive européenne 2006/7/CE qui a remplacé la directive de 1975 au 31 décembre 2014. Le classement initial (Bonne qualité, Qualité moyenne, Momentanément polluée, Mauvaise qualité) des eaux de baignade évolue à partir de 2013 en catégories : Qualité insuffisante, Qualité suffisante, Bonne qualité ou Excellente qualité. L'objectif fixé par la directive 2006/7/CE est d'atteindre une qualité d'eau au moins suffisante pour l'ensemble des eaux de baignade à la fin de la saison 2015.

En France métropolitaine, sur les 3 091 sites de baignade en eau douce et en eau de mer répertoriés en 2016, 95 % présentent au moins une « qualité suffisante » (dont 77% une excellente qualité et 14 % une bonne qualité).

Source : Ministère chargé de la Santé

En Poitou-Charentes, sur les 131 sites de baignade en eau douce et en eau de mer répertoriés en 2016, 95 % présentent au moins une « qualité suffisante » (dont 79% une excellente qualité et 15 % une bonne qualité).



► **Articles commentant ce chiffre clé sur le site du RPDE :**

- Rubrique [Connaître l'eau et ses usages en région > Sa qualité > Pour la baignade](#)

► **Pour en savoir plus :**

- SIGORE, Système d'Information Géographique de l'ORE (cocher : [Eau > Usages de l'eau > Tourisme et Santé](#))
- Site de [l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine](#), rubrique « [Les Baignades](#) »
- Site du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, dédié aux eaux de baignade : <http://baignades.sante.gouv.fr/>

► **En téléchargement :**

- Les données traitées de l'ORE Poitou-Charentes (au format xls)
- Les [cartes « Qualité des eaux de baignade »](#) sur l'atlas cartographique de l'ORE